



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 7 Avril 2020

LE GROUPE A POSTE

LE GROUPE LA POSTE DÉMASQUÉ SUR SA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Depuis le début de la crise, la CGT dénonce l'amateurisme dont le groupe La Poste fait preuve. Le groupe La Poste s'est en effet montré incapable de protéger la santé des postières et des postiers (et par conséquent de la population) comme il a été incapable d'honorer ses missions de service public. Depuis le début de la crise, le groupe La Poste n'a cessé de mentir aussi bien en interne (postiers et organisations syndicales) qu'auprès des médias avançant de faux arguments notamment sur la distribution de la presse. A ce jour, il refuse également de communiquer sur le nombre d'agents atteints par le COVID-19. Enfin, on apprend qu'il dispose d'un stock de 24 millions de masques... De qui se moque-t-on ?

La CGT Fapt dénonce depuis un mois l'attitude de La Poste qui privilégie le traitement, l'acheminement et la distribution du colis des grandes plate-formes du e-commerce au détriment des missions de service public. De même, il a choisi de fermer un grand nombre de bureaux de poste privant ainsi toute une partie de la population de tout accès bancaire.

Enfin, cerise sur le gâteau, nous apprenons que le groupe La Poste aurait dissimulé un stock de 24 millions de masques alors même que les personnels en étaient privés et que de nombreux personnels hospitaliers se plaignaient de n'en avoir pas suffisamment !

Les 24 millions de masques auraient pu fournir 3 masques par jour pour chaque postière et postier de France pendant 40 jours et cela aurait pu largement contribuer à ralentir la propagation du virus alors que l'hôpital public est lui-même débordé faute de moyens.

Ce scandale démontre une fois de plus que la politique de privatisation engagée depuis des années va à l'encontre des conditions de travail, de la santé des agents et des besoins des citoyens en termes de service public.

Le désengagement de l'État est bien le problème de la dérive libérale des entreprises qui doivent assurer des missions de service public. La gestion par la Caisse des dépôts qui agit comme n'importe quel actionnaire privé montre son véritable visage : le profit avant le service public !

La Poste a le devoir en tant qu'employeur d'assurer la santé et la sécurité de ses agents et en tant que service public elle se doit de répondre aux besoins de la population sur ses 4 missions de service public :

- la distribution de la presse 6 jours sur 7
- la distribution du courrier 6 jours sur 7
- l'accessibilité bancaire
- l'aménagement du territoire

La CGT Fapt revendique depuis des années l'appropriation publique des activités postales avec un contrôle de gestion par les citoyens, les élus et les organisations syndicales.

La Poste doit aujourd'hui, devant ce scandale, rendre des comptes aux postières, aux postiers et à l'ensemble de la population !

La CGT Fapt exige que toute la lumière soit faite sur ce nouveau scandale.

La CGT Fapt exige que tout soit fait pour assurer la santé et la sécurité des postiers comme des usagers.

La CGT Fapt exige une enquête parlementaire sur la stratégie menée par La Poste et sa gestion de la crise sanitaire qui révèle de nombreux manquements.

La CGT Fapt exige l'appropriation publique de l'ensemble des activités postales et de télécommunication, secteurs essentiels et indispensables à la Nation.